

Point 6 de l'ordre du jour

R A P P O R T d'activité de la division
romano - hellénique

(Communication présentée par Mr. Ramondou
France)

Depuis la 8ème session du Groupe d'experts, l'activité de la division romano - hellénique, en dehors des relations entre ses membres que l'on peut considérer comme étant de routine, a été centrée essentiellement autour de la réunion tenue à Paris du 21 au 23 octobre 1980. Il n'y a pas lieu de reprendre ici in extenso, le compte rendu. Celui-ci, en date du 18 décembre 1980, contient en effet, certaines parties relatives aux travaux de normalisation nationale et exposés en tant que tels dans les rapports d'activité des pays; il contient par contre, d'autres éléments répondant directement aux objectifs du Groupe d'experts.

1 - Composition de la division

Il faut noter tout d'abord que le gouvernement grec a procédé en réalité, à la nomination de trois experts pour la normalisation des noms géographiques. Monsieur KOFOS, du ministère grec des affaires étrangères, collabore en effet avec Monsieur MAVRIDIS et Monsieur VAYAKAKOS. Le délégué de la division lui a donc fait parvenir les pièces manquantes à son dossier.

Conformément aux dispositions arrêtées au cours de la 8ème session, le délégué de la division a pris contact avec les gouvernements de Djibouti, d'Italie et de Saint-Marin en vue de la nomination d'experts nationaux. A cet effet, une invitation a été adressée aux ambassadeurs de ces gouvernements en poste à Paris, invitation à laquelle était joint un texte définissant les grandes lignes de l'oeuvre des Nations Unies dans la normalisation des noms géographiques. Par le même canal, une deuxième invitation a été adressée au gouvernement italien en vue de la participation d'un expert de son pays à la réunion de la division romano - hellénique.

Il est regrettable de constater que la seule réponse reçue n'a été qu'un accusé de réception.

Dans le courant du mois de novembre 1980, j'ai eu l'occasion de rencontrer à Paris le Docteur Alessandro Toniolo, chef du service cartographique du Touring Club italien, il n'a pas paru surpris du résultat de nos démarches et n'attendait pas de décision dans l'immédiat de la part des autorités gouvernementales. Il m'a prié, toutefois, de lui faire tenir copie des communications, notes et décisions du Groupe d'experts.

.../...

2 - Cours de formation

Après avoir évoqué les programmes des cours de formation à la toponymie, en vigueur dans leur pays, les membres de la division ont estimé particulièrement urgent la mise au point d'un plan élémentaire de formation, susceptible d'être adopté par chaque pays. Plusieurs ont estimé indispensable, que dans les Établissements où se dispense l'enseignement des sciences géographiques notamment, une série de cours attire l'attention d'abord et éveille l'intérêt ensuite sur la nécessité d'une recherche approfondie dans le domaine de la toponymie, patrimoine national.

Deux sujets devraient être abordés entre autres dans un cours de formation, sujets qui sont généralement négligés : il s'agit de l'étude des méthodes informatiques de travail et de la législation en matière des noms géographiques.

3 - Nomenclature internationale

Il a été publié en octobre 1980 à Paris, par le Centre National de la Recherche Scientifique, un thésaurus contenant près de 5 000 toponymes du monde entier : Etats, régions, villes, fleuves, montagnes....
L'ouvrage est entièrement entré en ordinateur et donc disponible ainsi pour l'interrogation.

Sa présentation graphique offre une liste alphabétique simple des toponymes, une liste alphabétique hiérarchisée de 3 types d'espace : Etats, hydronymes, régions naturelles et le thésaurus proprement dit où chaque mot est situé dans son contexte avec les opérateurs habituels : définition, sous-ensembles, synonymes, mots reliés, termes plus généraux

Les règles d'écriture les plus strictes ont été recherchées, les orthographes usuelles qui s'en écartent sont indiquées.

Le français a été retenu pour les noms de pays et les termes les plus généraux, la forme locale pour les autres. L'auteur se référant sur ce point aux recommandations de l'Organisation des Nations Unies.

Des contacts se poursuivent actuellement avec l'auteur pour étudier les observations recueillies tant au cours de la réunion de la division qu'après la lecture de l'ouvrage par la commission de toponymie de l'I.G.N. France.

*

Pour conclure, il faut regretter ici l'absence de réponse au courrier envoyé. Il n'est pas possible dans ces conditions d'envisager le moindre échange car le monologue n'a jamais été une source de progrès. Il ne faut pas oublier que la multiplication des échanges est une règle essentielle du bon fonctionnement du Groupe d'experts donc de son efficacité.